

Infos BOTANS



Mai 2016

Mairie de Botans

☎ 09 67 14 11 19

mairie.debotans@wanadoo.fr

<http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture du secrétariat :

- *Mardi de 18 h à 19 h*
- *Vendredi de 17 h 45 à 18 h 45*

Permanence de Mme le Maire :

- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

NOUVEAUX HORAIRES du SECRETARIAT

Certains dossiers, notamment les dossiers de demande d'instruction de sol sont à déposer uniquement lorsque la secrétaire assure une permanence. Chaque dossier nécessite en effet d'être enregistré dans une base informatique puis vérifié avant d'être transmis à la CAB pour instruction et c'est notre secrétaire qui s'en charge. Pour gagner du temps, les dossiers sont ensuite directement acheminés à la CAB par nos soins.

Pour répondre au mieux aux attentes des habitants, **à partir du 13 juin**, le secrétariat sera ouvert au public le mardi de 18h à 19h ainsi que le vendredi de 17h45 à 18h45.

Madame le Maire ou à défaut le ou les adjoints assurent toujours une permanence le samedi matin de 10h00 à 11h30.

COMMISSION FLEURISSEMENT 2016

Les membres de la commission fleurissement étaient à pied d'œuvre ce samedi 21 Mai dès 7 heures pour effectuer les plantations dans le village.

Différents habitants du village ont répondu à l'appel lancé dans le bulletin d'avril et ont donné différents écrans et autres systèmes informatiques pour servir de décors car le thème retenu cette année voulant mettre en avant la vitalité de notre village, a comme intitulé :

« Botans, village connecté ! »

La municipalité remercie chaleureusement toute l'équipe de bénévoles, apprécie sa créativité et lui témoigne une grande reconnaissance pour tout le travail effectué.

VIGILANCE des HABITANTS

Récemment de jeunes gens ont été vus vers six heures du matin entrer dans un abri de jardin et s'enfuir après que le voisin se soit manifesté. Il vaut mieux être prudent, pensez toujours à bien fermer vos portes le soir, tant de la maison que des voitures.

TRAVAUX d'ELAGAGE, d'ABATTAGE, de DEBROUSSAILLAGE

Dans le cadre de sa mission de service public, **Rte** (Réseau de transport d'Electricité) doit maintenir son réseau pour garantir la sécurité des Tiers et de l'alimentation électrique.

A ce titre, l'entreprise RAMBAUD FORET est mandatée par **Rte** pour intervenir **du 10 mai au 29 juillet 2016** sur le territoire de la commune, sous et aux abords de la ligne :

63kV Argiesans-Delle-Sevenans

Pour les propriétaires concernés, il est rappelé que la loi du 15 Juin 1906 et à l'Arrêté Ministériel du 30 Avril 1968, prévoient qu'il convient de procéder à l'élagage et à l'abattage des arbres qui compromettraient la sécurité des lignes électriques.

TRAVAUX du NOUVEL ECHANGEUR AUTOROUTE A36

Le tracé initial reste inchangé même si quelques aménagements ont été apportés.

Une enquête d'utilité publique concernant différentes parcelles à exproprier doit normalement avoir lieu fin août début septembre. Nous disposerons alors du tracé définitif du diffuseur n°11 entre l'A36 et la RN1019 ainsi que l'aménagement de la RN1019 et son diffuseur avec la RD 437.

Dès la fin juin 2016, vont commencer les travaux de remblaiement de l'étang situé le plus proche de la ZAC du port. L'accès pour les camions se fera à partir de l'autoroute A36. Au cours de 2016 vont aussi avoir lieu les travaux préparatoires de dévoiement des réseaux.

VISITE PRINCIERE

Son Altesse Sérénissime, le prince Albert II de Monaco sera présent dans le Territoire de Belfort le 6 juin prochain. Il a répondu à l'invitation de Florian Bouquet, Président du Département du Territoire pour venir inaugurer l'exposition des Archives départementales.

Le prince Albert a des attaches avec notre région puisqu'il est à la fois duc de Mazarin, comte de Belfort, seigneur de Delle, mais aussi comte de Ferrette, seigneur de Thann et d'Issenheim.

ASSOCIATION « Lou Veil Melun » : BROCANTE 2016

L'association « LOU VEIL MELUN » BOTANS 90

Dimanche 19 juin 2016

24° brocante

de 7 heures à 17 heures



Réservations : Monsieur COURTOT GUY

3 rue des sources 90400 Botans

☎ : 03 84 56 07 54

E-Mail : guycourtot@free.fr



Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur Facebook :

<https://www.facebook.com/louveilmelun/>

EMPLACEMENT : 10 euros les 5 mètres

Délai d'inscription le 01 juin 2016